



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

YAN CHANTREL

SÉNATEUR
REPRÉSENTANT LES
FRANÇAIS ÉTABLIS HORS
DE FRANCE

VICE-PRÉSIDENT
COMMISSION DE LA
CULTURE, DE
L'ÉDUCATION ET DE LA
COMMUNICATION

PRÉSIDENT DU GROUPE
D'AMITIÉ
FRANCE-CANADA

Madame Claudia Scherer-Effosse
Directrice générale de l'Agence pour
l'enseignement français à l'étranger

Paris, le 16 mars 2026

Madame la Directrice générale,

J'ai été saisi par les représentants du personnel enseignant et des délégués syndicaux du Lycée français international de Porto, très inquiets face à la situation incertaine de leur établissement.

Depuis le 22 septembre 2025, la direction a annoncé qu'un risque de déconventionnement menaçait le lycée lors du prochain renouvellement de la convention avec l'AEFE, prévu d'ici août 2026. Habituellement automatique, ce renouvellement est aujourd'hui incertain, ce qui suscite une vive inquiétude parmi les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative.

Cette situation résulte de décisions prises par le comité de gestion de l'établissement et ses représentants au conseil d'administration, notamment concernant la rémunération de l'administratrice déléguée qui ne serait pas conforme à la convention. De plus, le conseil d'administration refuse la signature d'un avenant qui intégrerait la prise en charge partielle des pensions civiles par l'établissement.

L'AEFE ne souhaite pourtant pas déconventionner l'établissement, mais exige simplement que les règles de la convention soient respectées. Malgré



- 2 -

plusieurs demandes d'explications restées sans réponse claire et une rencontre au siège de l'AEFE à Paris en novembre, la situation demeure préoccupante.

Face à ce manque de transparence et aux risques pour l'avenir du lycée, les enseignants ont organisé une journée de grève largement suivie.

Le lycée français a toujours été reconnu pour la qualité de son enseignement, la réussite de ses élèves, son engagement en faveur d'une école inclusive et la richesse de ses projets pédagogiques. Cependant, depuis la rentrée, le climat scolaire s'est fortement dégradé en raison de l'incertitude liée au renouvellement de la convention avec l'AEFE et des décisions du conseil d'administration. Les enseignants sont profondément attachés à cette convention, qui garantit un enseignement de qualité, et refusent que le lycée devienne un simple établissement partenaire.

Madame la Directrice générale, je vous saurais gré de bien vouloir examiner avec attention la situation particulière de cet établissement afin d'éviter un déconventionnement qui entraînerait des conséquences négatives pour l'ensemble de la communauté éducative.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame la Directrice générale, mes cordiales salutations.

Yan CHANTREL